

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



# Contribution de la Ligue des droits de l'homme (LDH) au rapport 2022 de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

## La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations au cœur de la démocratie

La Ligue des droits de l'Homme a toujours considéré que le racisme, l'antisémitisme et l'état des discriminations sont des marqueurs importants de la santé démocratique d'une société. Association généraliste de défense des droits et de promotion de la citoyenneté, elle dénonce donc depuis maintenant plusieurs décennies l'inquiétante instrumentalisation de ces thématiques dans le débat public. La stigmatisation de l'étranger, du pauvre et du faible semble être devenue un lieu commun médiatique et politique, favorisant de fait des manifestations de haine ordinaire allant de l'insulte au passage à l'acte violent.

Certes, ces manifestations ont toujours été présentes ; mais elles s'adosent aujourd'hui à une vulgate totalement assumée, qui s'est largement déployée durant la campagne présidentielle. Alors que les inquiétudes de la population portent massivement sur ce qui conditionne l'avenir et la qualité de vie, sur l'accès aux services publics et notamment en matière de soins, d'éducation, de logement, quelques puissants entrepreneurs en haine sociale travaillent sans relâche à dénoncer l'Autre, « l'étranger », le « cas social » comme une source inépuisable de problèmes, comme un dangereux « séparatiste », terroriste en puissance. Les guillemets ici s'imposent car on a pu entendre des responsables politiques qualifier ainsi des personnalités françaises. De fait, cette posture haineuse ne se prête pas au débat ; elle consiste à asséner mensonges et contre-vérités, fait fi de toute validation

contradictoire et se légitime par sa violence même, encourageant ainsi des individus ou des groupes radicalisés à passer à l'acte.

Cette situation n'est pas propre à la France. On la retrouve en Europe, où les gouvernements de la Hongrie et de la Pologne, ont largement accentué le caractère autoritaire et xénophobe de leur politique, allant jusqu'à commettre de véritables dénis d'humanité dans le traitement qu'ils réservent aux migrants et même dans un pays comme la Suède, réputé jusque là plutôt libéral. Dans les démocraties représentatives, y compris en France, les thématiques identitaires s'en sont trouvées largement légitimées et renforcées, au point de provoquer un alignement quasi généralisé des candidats à la présidentielle sur des thématiques en rupture avec les fondamentaux républicains que sont l'égalité, la fraternité... Dans ce contexte, on a vu resurgir les plus vieilles accusations contre les juifs, et les différentes communautés, cultures, religions qui existent en France. Même des prénoms sont accusés de « coloniser la France », avec le mythe d'un « grand remplacement » aussi odieux que fantasmatique.

Ces tendances lourdes confirment une fois de plus que la lutte contre le racisme ne se divise pas et que les droits sont bel et bien indivisibles. Il s'agit là d'un élément central dans la défense globale des droits et des libertés pour toutes et tous.

Forte de cette conviction, la LDH a fait de cette lutte une priorité : elle œuvre à articuler les efforts qu'elle déploie dans la lutte pour l'accès aux droits des étrangers, des sans-papiers, réfugiés et mineurs non accompagnés et dans toutes les démarches qu'elle entreprend contre les actes racistes et antisémites, qu'ils soient commis par des membres des forces de l'ordre ou des citoyens. La LDH est également pleinement engagée dans la lutte contre les discriminations par son action politique, juridique et éducative.

C'est ainsi par exemple qu'en 2022 la LDH a porté plainte contre le Préfet de l'Hérault qui avait exprimé sa volonté d'« en finir avec cette délinquance des SDF étrangers » en détaillant le nombre de gardes à vues depuis août 2022. Il a conclu « nous serons intraitables avec eux. J'ai donné instruction aux CRS qui patrouillent en ville de ne pas les lâcher. Ces personnes ne sont pas les bienvenues ici ».

Ou encore contre le député Garen Shnorhokian à l'occasion d'un débat télévisé sur la chaîne d'information « CNEWS ». Trombinoscope à l'appui, il a commencé par s'indigner de l'absence de tout « français de souche » dans les rangs du conseil municipal de la ville de Stains avant de dévoiler sa pensée relative au « grand remplacement », par une population « immigrée massivement musulmane » opposée aux « français de souche ». Car selon lui « un français de souche c'est quelqu'un qui a plus de noms de sa famille sur les monuments aux morts que dans les registres de la CAF ».

Plainte encore contre les auteurs de tags sur les murs de l'ASTI de Bordeaux 30 novembre 2022, par des membres du groupe « action directe identitaire » sur la devanture de l'association de solidarité avec tous les immigrés de Bordeaux les message suivants : « qu'ils retournent en Afrique » et « les nôtres avant les autres – de SDF + d'OQTF ».

Au-delà de son action contentieuse, la LDH inscrit ses efforts dans la construction d'une riposte de long terme, engageant des réflexions de fond et des pratiques diverses en termes sociaux, culturels, territoriaux, éducatifs, communicationnels et médiatiques, politique et corrélativement, légaux. La LDH multiplie les actions d'information et de formation en milieu scolaire, intégrant très souvent les enjeux d'égalité femmes-hommes aux réflexions sur l'Autre et le respect de son égalité en droits et en dignité. Dans ce cadre, et considérant que le débat sur les notions et sur les actions s'est considérablement complexifié et fait l'objet de nombreuses controverses - qu'il s'agisse de l'approche dé-coloniale, post – coloniale ou encore de termes comme « racisé (es) », « privilège blanc », discriminations inter-sectionnelles, racisme anti-blanc etc...- Considérant également que laïcité, libertés d'expression et libertés de création viennent aussi s'inviter dans des débats d'actualité, la Ligue travaille sur ces sujets à travers l'Observatoire de la Liberté de création et ses différents groupes de travail : sur la laïcité, technologie de l'information la réalisation d'une brochure ( Lutter contre le racisme : débats, enjeux et controverses d'aujourd'hui) dont le but est de préciser le sens des mots, leur portée et leurs enjeux, les débats qui y sont liés afin d'aider chacune et chacun à aiguiser son esprit critique et sa capacité d'action.

Enfin, et au-delà de son investissement particulier sur ces enjeux au sein de la Cncdh, la LDH a intégré dans nombre de ses soumissions devant les organes de contrôle onusiens ses préoccupations en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Ce point fait d'ailleurs l'objet de recommandations de la part des comités tels que le comité des droits de l'Homme, le comité pour l'élimination de la discrimination raciale.